

ATELIER PARTICIPATIF

Quels moyens pour la gestion des EEE ?

Quels financements mobilisables ? Comment optimiser ? Comment s'organiser ?



Lathus – 08 novembre 2018

EPTB
Vienne
Établissement Public
Territorial de Bassin


agence de l'eau
Loire-Bretagne
Établissement public du ministère
chargé du développement durable

L'EUROPE
s'engage
sur le bassin de la Loire
avec le **FEDER**

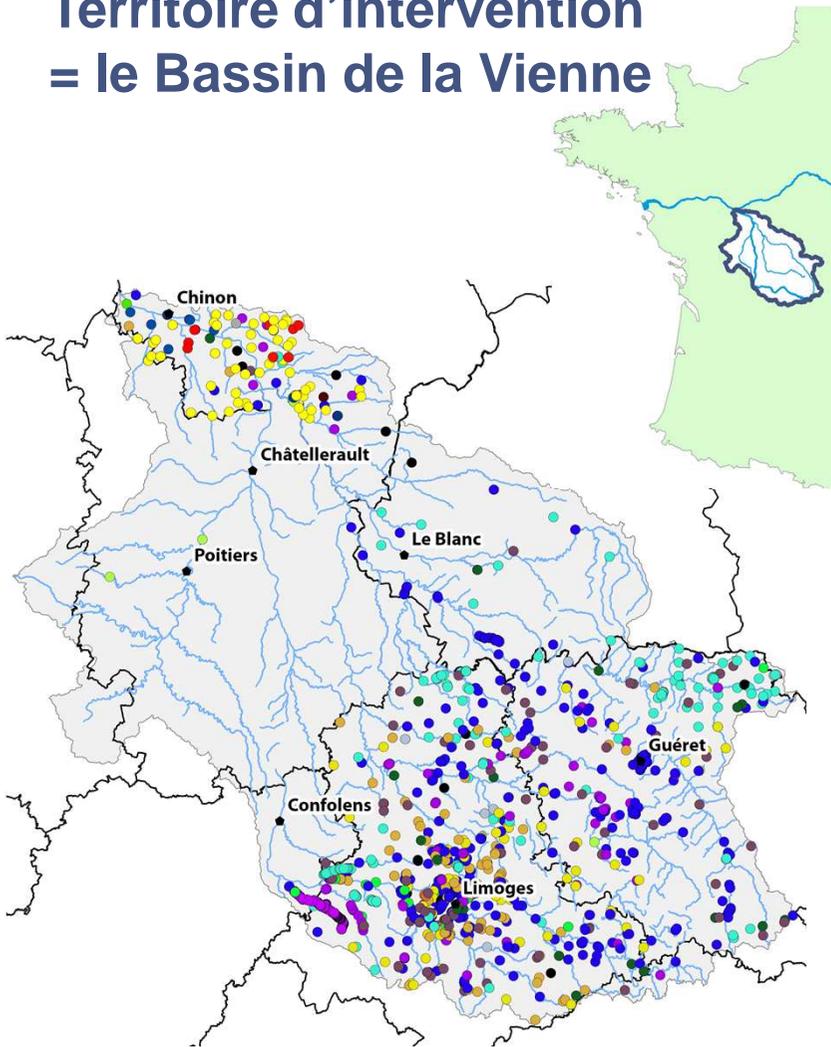

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Dispositif de coordination de la gestion des plantes exotiques envahissantes

Territoire d'intervention
= le Bassin de la Vienne



Missions :

- Accompagnement
- Animation
- Bilan des inventaires et travaux
- Organisation de journées d'information

Quels moyens pour la gestion des EEE ?

Quels financements mobilisables ? Comment optimiser ? Comment s'organiser ?

Ordre du jour :

- Contexte

- Financements mobilisables
 - Agences de l'eau
 - Régions
 - Autres

- Atelier participatif : « Comment optimiser la gestion des EEE ? »



EEE : contexte, réglementation et nécessité d'intervention

A.Dutartre, GT IBMA



Espèces exotiques envahissantes

Éléments de contexte, réglementation

N. B. : Présentation élaborée à partir de présentations antérieures

Emmanuelle Sarat, Doriane Blottière (UICN)

Alain Dutartre (IBMA)

www.gt-ibma.eu

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

GT IBMA 

UICN | Comité
Français 



Voies d'introductions et impacts



Motifs et vecteurs d'introduction

Introductions volontaires



Chasse

Elevage



Pêche



Restauration écologique



LES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Animaux de compagnie



Ornementation



Contrôle biologique



Pelleterie



Motifs et vecteurs d'introduction

Introductions accidentelles

Eaux de ballast



Biosalissures



Transport et déplacement de matériaux



Transport involontaire



Impacts sur la biodiversité

- Hybridation



- Prédation et compétition



- Transmission de pathogènes et parasites



Impacts sur les écosystèmes

- Modification de la chaîne trophique
- Température et échanges gazeux
- pH et oxygène dissous
- Lumière



- Banalisation des paysages
- Fragilisation des berges
- Modification des écoulements et sédimentation



Impacts sur la sécurité humaine

- Collisions routières ou aériennes



- Colmatage des grilles de refroidissement des centrales électronucléaires



Impacts économiques

- Perte de production halieutique, aquacole ou agricole
- Gêne physique pour la pêche et les activités nautiques
- Dégradation directe d'infrastructures



Règlementation



Règlement européen

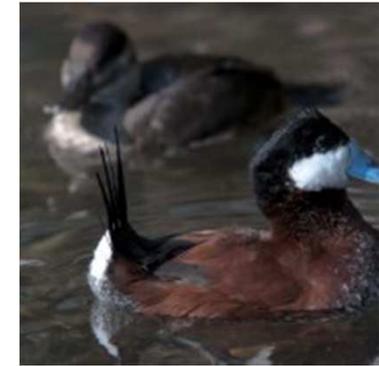


Les grandes lignes du règlement européen



Une liste d'espèces pour l'UE
Etablie à l'aide d'une analyse scientifique des risques et avec l'avis des Etats membres

49 espèces : 26 animaux et 23 végétaux
33 présentes en France



Première liste adoptée en juillet 2016 – Ajout de 12 espèces en juillet 2017



Espèces listées sur le règlement européen

Plantes aquatiques

Cabomba caroliniana
Elodea nuttallii
Eichhornia crassipes
Hydrocotyle ranunculoides
Lagarosiphon major
Ludwigia grandiflora
Ludwigia peploides
Myriophyllum aquaticum
Myriophyllum heterophyllum



Plantes terrestres

Alternanthera philoxeroides
Asclepia syriaca
Baccharis halimifolia
Gunnera tinctoria
Heracleum mantegazzianum
Heracleum persicum
Heracleum sosnowskyi
Parthenium hysterophorus
Impatiens glandulifera
Lysichiton americanus
Microstegium vimeneum
Polygonum perfoliatum
Pueraria montana var. lobata
Pennisetum setaceum



Diapositive 17

P1

oralement, rappeler que la liste est dispo sur le site IBMA et que toutes les espèces sont dans la base d'information

PC-Emmanuelle; 23/02/2018

Espèces listées sur le règlement européen

Invertébrés

Eriocheir sinensis
Orconectes limosus
Orconectes virilis
Pacifastacus leniusculus
Procambarus clarkii
Procambarus cf fallax
Vespa velutina nigrithorax

Poissons

Perccottus glenii
Pseudorasbora parva

Reptiles et Amphibiens

Lithobates (Rana) catesbeianus
Trachemys scripta

Oiseaux

Alopochen aegyptiacus
Corvus splendens
Oxyura jamaicensis
Threskiornis aethiopicus

Mammifères

Callosciurus erythraeus
Herpestes javanicus
Muntiacus reevesii
Myocastor coypus
Nasua nasua
Nyctereutes procyonides
Procyon lotor
Ondatra zibethicus
Sciurus carolinensis
Sciurus niger
Tamias sibiricus



Stratégie nationale



Stratégie nationale publiée en mars 2017

5 axes – 12 objectifs – 37 actions

 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE relative aux espèces exotiques envahissantes



Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes

Interventions de gestion des espèces et de restauration des écosystèmes

Amélioration et mutualisation des connaissances

Communication, sensibilisation, mobilisation et formation

Gouvernance

Stratégie nationale relative aux EEE

- Inscription dans le **règlement européen**
- Un **comité de suivi** constitué de : AFB, ONCFS, UICN France, MNHN, MAAF, Ministère de la Santé, Fredon France, ANSES, FPNR, FCEN, Cerema...
- Une mise en œuvre en cours (actions prioritaires), dont :
 - Liste nationale d'EEE
 - Système de surveillance
 - Plan d'action relatif aux voies d'introduction et de propagation
 - Création d'un centre national de ressources sur les EEE

**La gestion des EEE ?
Une affaire de contexte !**



Pour terminer : une page de publicité



Le Centre national de ressources EEE

Objectifs du Centre de ressources :

- **Appuie et accompagne** les parties prenantes de la gestion des EEE (conseil, formation) ;
- **Met en réseau et fédère** des acteurs autour d'une thématique technique (journées d'échanges techniques) ;
- **Met à disposition des informations et des outils** d'appui à la gestion et à la décision ;
- En s'appuyant sur **les membres du GT IBMA (réseau d'expertise technique et scientifique)** et en informant un **réseau large d'acteurs** (réseau de bénéficiaires)

**Le CDR va s'appuyer sur le GT IBMA existant
qui va s'élargir aux milieux terrestres et marins**

Refonte du site actuel du GT IBMA pour l'automne 2018

www.gt-ibma.eu



Merci de votre attention !

L'ORENVA: moyen d'aide à la gestion

A.Ribreau, ARB NA





Observatoire régional des plantes
exotiques envahissantes des
écosystèmes aquatiques

L'ORENVA : moyen d'aide à la gestion

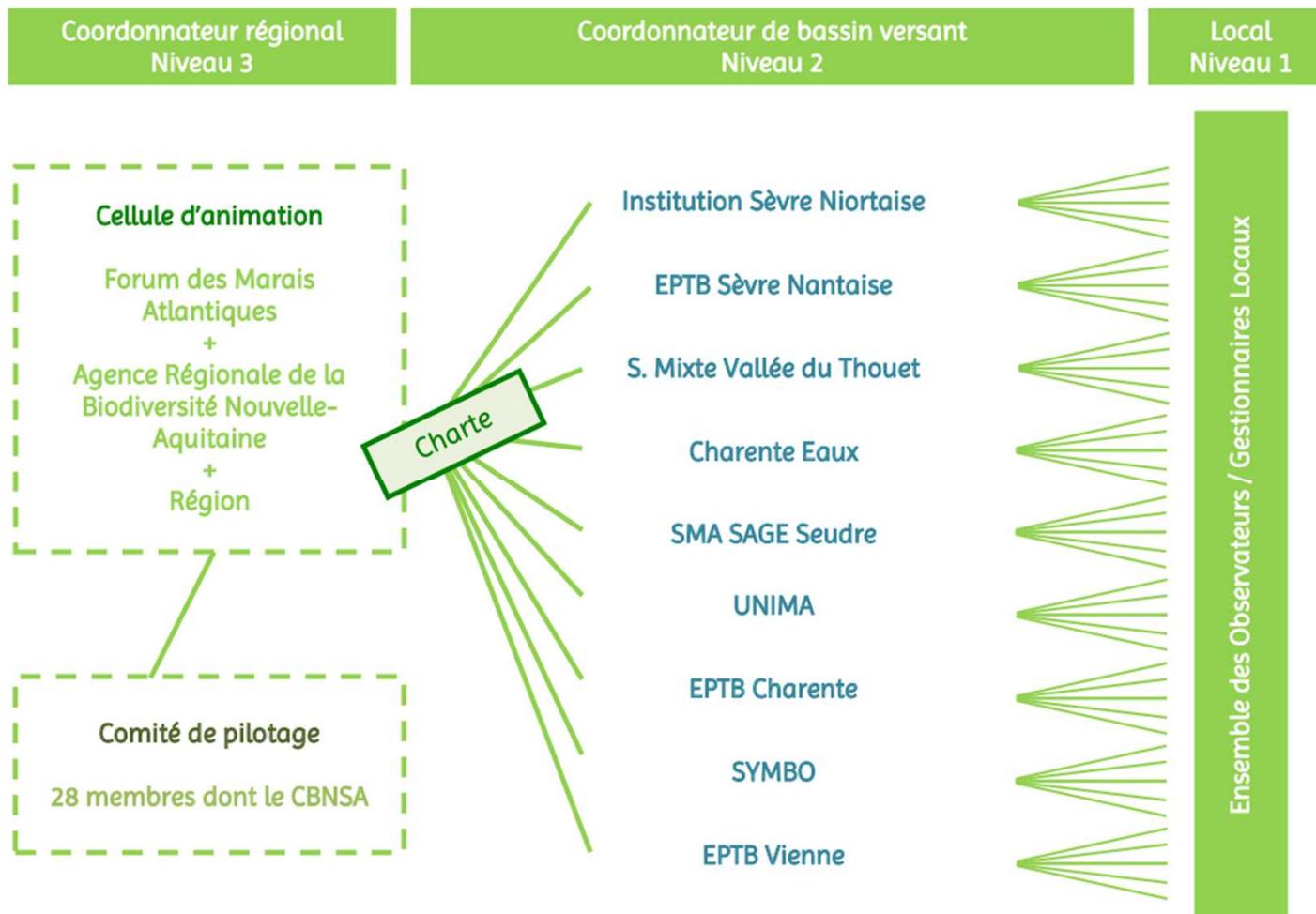
Forum Rivières 2018
Atelier Espèces exotiques envahissantes
08 novembre 2018 - Lathus



En 2008 : Observatoire initié par la **Région Poitou-Charentes** (secrétariat technique) avec le soutien du Plan Loire Grandeur Nature apporté à de 2 maîtres d'ouvrages :

- **Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine** (anciennement Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes)
 - > Volet Technique : développements informatiques, site internet, cartographie, base de données, interface de saisie ...
- **Forum des Marais Atlantiques**
 - > Volet Animation : expertise sur les espèces envahissantes aquatiques, formation, organisation de journées d'échange, accompagnement des acteurs ...

Aujourd'hui soutenus financièrement par le FEDER Poitou-Charentes, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.



• Niveau 4 :

> Echanges avec les autres coordinations de bassins, régionales, nationale ...

Volonté d'accompagner les gestionnaires de milieux aquatiques par :

- La mise à disposition d'un outil partagé de connaissance et de suivi, d'aide à la décision pour la gestion
- La mise en place et l'animation d'un réseau d'acteurs et d'échanges entre gestionnaires
- L'accompagnement des gestionnaires et des observateurs locaux dans la mise en œuvre de la veille



Accompagnement technique du réseau et des acteurs en Poitou-Charentes

- ❑ **Accompagnement de la CdC du Bassin de Marennes** pour la rédaction du contrat territorial Marais de Brouage pour établir des actions visant à éviter la propagation des jussies sur les prairies humides
... et bien d'autres accompagnements à la demande !
- ❑ **Identifier les unités de recherche** présentes en région qui pourraient accompagner les gestionnaires sur la problématique des plantes exotiques envahissantes ou plus généralement les EEE

Journée technique - formation

- ❑ **Former à la reconnaissance des PEE et PEE émergentes**

6 formations organisées de 2011 à 2016 + 1 en partenariat avec IFREE et CNFPT (Réguler, gérer les plantes aquatiques exotiques envahissantes)

Formations ponctuelles d'agents en charge d'interventions sur les PEE

- ❑ **Informers les gestionnaires d'espaces, favoriser l'échange de retours d'expériences**

journée technique sur les formes terrestres de jussie, rencontre annuelle de l'Orenva ...



Protocole de détection précoce–alerte des plantes émergentes

- ❑ Elaboration en 2015 par la cellule Orenva et son réseau
- ❑ Disposer d'un système de veille ou de surveillance efficace et opérationnel pour une mise en œuvre de la détection précoce de plante exotique et d'actions rapides de gestion
- ❑ Communiquer à tous les résultats du protocole et les suivis réalisés, capitaliser des retours d'expériences et les diffuser au plus grand nombre de gestionnaires

*... mais aussi*

- ❑ **La mise à disposition d'outils** : procédures d'échanges, outils d'import, interface de saisie web, smartphone, tablette ...
- ❑ **La valorisation des observations** : cartographies statiques, synthèse ...
- ❑ **La diffusion de l'information et la sensibilisation du public** : communiquer sur l'ORENVA, les plantes exotiques envahissantes, les acteurs, les projets ...

Un futur réseau d'acteurs EEE en Nouvelle-Aquitaine ?

• 25 janvier 2018

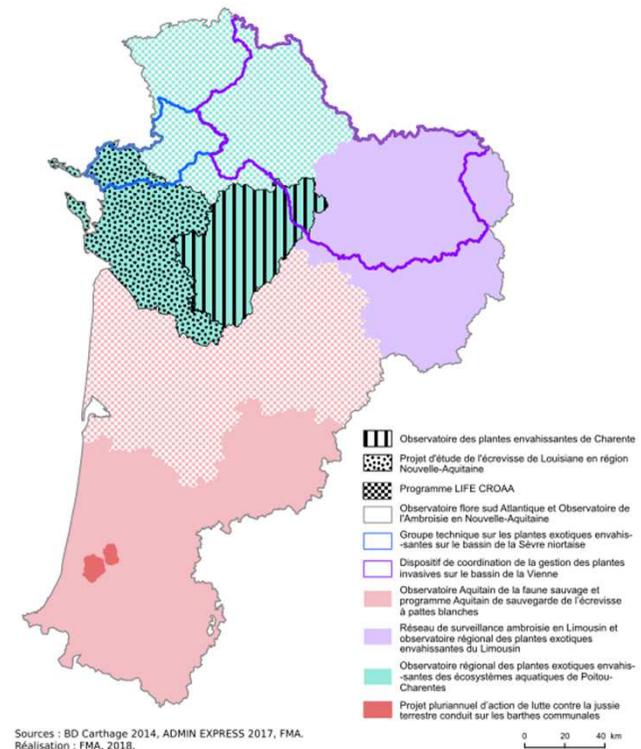
Rencontre de coordinations territoriales des ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, et d'observatoires travaillant sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) en Nouvelle-Aquitaine

Objectifs :

- Echanger sur les articulations possibles entre les coordinations ou structures existantes, en vue de mutualiser des outils et de développer des dynamiques d'acteurs pour avancer de manière concertée dans la connaissance et la veille sur les EEE à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

- Mieux connaître les missions de chacun et examiner les possibilités d'organisation partagée à l'échelle de la nouvelle région.

Les différents acteurs luttant contre les plantes invasives en Nouvelle Aquitaine, 2018



Espace privé Recalculer cette page

ORENVA

Observatoire Régional des plantes exotiques ENvahissantes des écosystèmes Aquatiques de Poitou-Charentes

Présentation de l'ORENVA

Les acteurs

Cartes des observations de terrain

Les rencontres annuelles

Les plantes exotiques envahissantes

Gestion et réglementation

Boîte à Outils

Formations - Journées techniques

Rechercher sur le site : >>

Accueil

Bienvenue sur le site de l'ORENVA !
 Découvrez les missions de l'observatoire, les acteurs engagés et tout savoir sur les plantes exotiques envahissantes, accédez aux observations et aux cartographies de terrain ainsi qu'à de nombreux outils !

Les actualités de l'ORENVA



Journée technique sur la Crassule de Helms
publiée le 29 août 2018
 Dans le cadre de ses missions de veille et d'alerte, l'ORENVA en partenariat avec le (...)



Résultats de la campagne de prospection 2017
publiée le 22 juin 2018
 Accédez aux résultats de la dernière campagne de prospection des plantes exotiques envahissantes (...)



Compte rendu du comité de pilotage ORENVA 2018
publiée le 2 mai 2018
 Le dernier comité de pilotage de l'ORENVA a eu lieu le 22 mars 2018, revenant sur les actions (...)



Formulaire de saisie pour tablette et smartphone
publiée le 13 février 2018
 L'application SMART permettant de récolter des informations sur le terrain sous formes de (...)

[Plus d'actualités ...](#)

Les autres actualités



Vidéo : La Renouée du Japon, vraiment indestructible ?
publiée le 6 novembre 2018
 Découvrez les expériences menées par le Syndicat de l'Orge sur la Renouée du Japon.



Communiquer et sensibiliser les communes sur les espèces exotiques envahissantes : les diaporamas
publiée le 6 novembre 2018
 Réunion thématique « Communiquer et sensibiliser les communes sur les espèces exotiques (...)



Espèces exotiques envahissantes : mieux les classer à l'échelle européenne pour mieux les gérer
publiée le 22 octobre 2018
 Parmi les informations présentes dans le numéro 514 de la lettre d'informations scientifiques de (...)



Bulletin de l'OEPP n°2018-9 - Plantes envahissantes
publiée le 22 octobre 2018
 Le Bulletin de l'OEPP (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la protection des plantes) (...)

[Plus d'actualités ...](#)


Agenda


Outils ORENVA


Saisissez vos observations


Photothèque

[RSS 2.0](#) | [Plan du site](#) | [Espace privé](#) | [Contact](#) | [Agenda](#) | [Mentions légales](#)

www.orenva.org

Forum Rivières 2018
 Atelier Espèces exotiques envahissantes
 08 novembre 2018 - Lathus



Quels moyens pour la gestion des EEE ?

Quels financements mobilisables ?

11^{ème} programme des Agences de l'eau ?



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

● **Adour-Garonne**

- Conseil d'administration le 12/11
- Conditions d'éligibilité identiques mais taux moins importants

Contact :

Sylvie RAMBAUD - 05.56.11.19.93 - sylvie.rambaud@eau-adour-garonne.fr



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

● **Loire-Bretagne**

- Arrêt des financements EEE ?
- Possibilité d'associer à d'autres opérations ?

Contact :

Samuel ANDRE - 05 49 38 09 82 - samuel.andre@eau-loire-bretagne.fr

QUELS MOYENS POUR LA GESTION DES EEE ?

Quels financements mobilisables ?

I.Laroche, Région Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Atelier : quels moyens
pour la gestion des
espèces exotiques
envahissantes ?

Lathus – 8 novembre 2018

13^e FORUM RIVIÈRES

LA RENCONTRE
DES ÉLUS ET TECHNICIENS
GESTIONNAIRES DE RIVIÈRES



VAL DE GARTEMPE

Stratégie en faveur de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Adoptée en séance plénière du 18 décembre 2017

→ Un enjeu de limitation de l'expansion des EEE

Objectifs pour limiter le développement des EEE :

D1. Connaître, localiser et éradiquer les émergentes

Mission de veille essentielle, avec information – formation des réseaux d'acteurs locaux et sensibilisation du public

→ Observatoires existants (cités) travaillent ensemble à mutualiser les outils, maintenir les dynamiques d'acteurs, notamment avec les travaux de l'ARBNA

D2. Contenir et lutter dans les secteurs prioritaires

pour la biodiversité remarquable ou lorsque activité économique ou santé menacée

D3. Organiser la veille, le suivi, la gestion

Mise en place d'une coordination renforcée, avec outil partagé de compréhension et de suivi des phénomènes invasifs, d'un réseau d'acteurs pour l'échange et la mutualisation d'expériences, pour détection précoce

Stratégie Régionale de l'Eau en Nouvelle-Aquitaine

Adoptée en séance plénière du 25 juin 2018

→ Dans l'Orientations 3 :

Préserver et restaurer les ressources en eau et les milieux aquatiques associés

Une des déclinaisons opérationnelles identifiées est :

F. Agir contre les EEE :

- « Priorité de l'action régionale donnée aux actions d'éradication (sur les sites émergents) ou de confinement (sur les sites à enjeux) de la jussie et du lagarosiphon » (fiche action du règlement d'intervention – 2F)
- « Vigilance portée sur l'ensemble des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) afin de prendre en compte les impacts inhérents correspondants et de pouvoir agir s'il y a lieu au regard des situations d'urgence ou d'impacts potentiels importants »

Orientation III. Préserver et restaurer les ressources en eau et milieux aquatiques associés

Action 2F : Agir contre les espèces exotiques envahissantes

- Pour limiter la dynamique d'expansion de la jussie et du lagarosiphon sur des secteurs stratégiques :

Actions éligibles :

- travaux d'éradication sur secteurs d'émergence
- Travaux de gestion et de confinement dans les secteurs prioritaires (activités économiques, santé humaine, biodiversité)

Dépenses éligibles : travaux d'éradication ou de confinement (travaux d'arrachage, acquisition de petit matériel,...)

- Taux d'aide max : 20% (aides publiques 100% associations, 80% collectivités)

→ Conditions d'éligibilité :

- être sur un bassin où l'enjeu EEE est jugé prioritaire (inscrit dans SAGE ou outil opérationnel),
- disposer d'une cartographie de l'état de colonisation avec obligation de mettre à disposition les données d'état des lieux et d'intervention

→ Critères de priorisation :

- Les travaux d'éradication sur sites émergents seront privilégiés
- Nombre d'usages impactés
- Ratio sommes investies / gain écologique et économique

Orientation IV. Développer et partager la connaissance

Action 2D : Soutenir des projets expérimentaux, innovants, stratégiques, en réponse à des enjeux d'envergure nationale et européenne

- Soutien au programme LIFE CROAA (projet pour une Stratégie de contrôle des amphibiens exotiques envahissants porté par la SHF)
- Projets expérimentaux, innovants et stratégiques, en réponse à des enjeux du territoire de la NA et faisant écho à l'échelle inter-régionale, nationale, voire européenne
- Conditionné être validé par un comité de pilotage annuel constitué des financeurs et partenaires techniques
- Priorisation / caractère stratégique et innovant, envergure du projet en réponse à de enjeux inter-régionaux, nationaux et européens

MERCI POUR VOTRE ATTENTION
À disposition pour information complémentaire



QUELS MOYENS POUR LA GESTION DES EEE ?

Quels financements mobilisables ?

M.Moreau, Région Centre-Val de Loire



POLITIQUE DE L'EAU REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

13^{ème} forum rivières

**Atelier : « Quels moyens pour la
gestion des EEE ? »**

Mylène MOREAU - chargée de mission Eau EcoPôle

mylene.moreau@ecopole-regioncentre.fr - 02.38.53.53.58

Politique d'intervention

Cadre d'intervention (approuvé en juillet 2017)

- ▶ Financement sous 2 conditions
 - ▶ Opération territoriale (contrat / SAGE*)
 - ▶ Poste de technicien de rivière / animateur

- ▶ Actions prioritaires
 - ▶ Animation
 - ▶ Effacement des ouvrages
 - ▶ Restauration des cours d'eau et des zones humides
 - ▶ Acquisition de zones humides
 - ▶ Lutte contre les pollutions diffuses et l'érosion

- ▶ Taux de financement
 - ▶ 20% ou 30%

*SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Financement de la gestion des espèces exotiques envahissantes

- ▶ Pas de financement de la Région Centre-Val de Loire
- ▶ Mais certains départements peuvent financer cette action (Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loiret)

QUELS MOYENS POUR LA GESTION DES EEE ?

Quels financements mobilisables ?

Autres sources de financement :

ARS ?

Europe ?

DREAL ?

GeMAPI
?

Autres ?

Le Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER)



- Conseils régionaux = autorités de gestion des programmes
- Période : 2014-2020
- Sur notre territoire :
 - FEDER régionaux
 - FEDER interrégionaux : Bassin de la Loire et Massif central

Le Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER)

Exemples :

● FEDER Bassin de la Loire

Action 11 : « animer un réseau d'acteurs »

- EPTB Vienne -> coordination de la gestion des EEE sur le bassin de la Vienne

● FEDER Poitou-Charentes

Objectifs 6.d.1 « sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques »

- ARB NA et FMA -> mise en œuvre technique de l'ORENVA
- Communauté d'Agglo. Rochefort Océan -> programme de lutte contre les ragondins, programme de lutte contre la Jussie

Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondation (GeMAPI)

- Compétence obligatoire pour les EPCI FP depuis le 01/01/18
- Définie dans les items 1°, 2°, 5°,8° de l'art. L. 211-7 du Code de l'Environnement
 - 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - **2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;**
 - 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
 - **8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées**

GeMAPI

- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - Justification : impact hydraulique

- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
 - Justification : impact écologique

- **Interprétation des textes juridiques => possibilité de rattacher la gestion des EEE à la compétence GeMAPI et donc de bénéficier des financements dédiés.**

Agence Régionale de Santé (ARS)

- Rôle : accompagnement des collectivités
- Lutte contre l'ambrosie
- N'attribuent pas d'aides financières...
- Appels à projet



Contacts :

ARS CVL : Christophe CORBEL 02.38.77.47.95

ARS NA : Cécile BILLAUD (Poitiers) 05.49.42.30.51

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Manque de crédits par rapports aux besoins
- Priorisation des actions :
 - Lutte contre le Vison d'Amérique
 - Participation au fonctionnement de certaines structures
 - LIFE CROAA
- Possibilité de financements d'autres actions (!\ contraintes !)
 - Nouvelle espèce sur le territoire dont impacts connus
 - Forts enjeux en terme de biodiversité
 - Nécessité d'agir vite + éradication possible

Contact : Véronique BARTHELEMY - Chargée de mission EEE - DREAL Nouvelle-Aquitaine

Tél : 05 55 12 96 19 - veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

QUELS MOYENS POUR LA GESTION DES EEE ?

Quels financements mobilisables ?

Autres sources de financement :

ARS ?

Autres ?

Europe ?

DREAL ?

GeMAPI
?

Comment repenser la thématique EEE et
les moyens à y consacrer?

ATELIER PARTICIPATIF

Comment optimiser la gestion des EEE ?

Déroulement de l'atelier :

- Individuelle : propositions de pistes d'actions
- *Pause* 
- Groupe : réflexion sur les pistes d'actions proposées

ATELIER PARTICIPATIF

Comment optimiser la gestion des EEE ?

2 post-it = 2 propositions de piste d'action



10 min



ATELIER PARTICIPATIF

Comment optimiser la gestion des EEE ?

X pistes d'actions identifiées :

- 1 :
- 2 :
- 3 :

ATELIER PARTICIPATIF

Comment optimiser la gestion des EEE ?

Réflexion sur les pistes d'actions proposées

« *Enjeux, opportunités, difficultés* »



30 min

Piste d'action

1

10 min



Piste d'action

3

10 min

Piste d'action

2

ATELIER PARTICIPATIF

Comment optimiser la gestion des EEE ?

Mise en commun des réponses apportées



30 min

Quels moyens pour la gestion des EEE ?

Quels financements mobilisables ? Comment optimiser ? Comment s'organiser ?

Conclusion :



**Merci de
votre
attention**

18 rue Soyouz
Parc ESTER Technopole
87068 Limoges Cedex
Tel : 05 55 06 39 42

www.eptb-vienne.fr

Léa Mie – l.mie@eptb-vienne.fr



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.